



Extrait du procès-verbal des délibérations  
du CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 2 septembre 2025

Envoyé en préfecture le 09/09/2025  
Reçu en préfecture le 09/09/2025  
Publié le  
ID : 068-216802009-20250902-30\_2025-DE

Conseillers élus : 15 Conseillers en exercice : 14  
Absence : 4  
Procuration : 1  
Date de convocation : 26/08/2025

Sous la présidence de M. Daniel DIETMANN, Maire  
Étaient présents : Mme Nathalie VERRIER, Adjointe, M. Pascal WIEDEMANN, Adjoint,  
Mmes, Nathalie DURAND, Mireille JOLY, Caroline KIGER,  
MM. Jean-Marie FLURY, Sébastien GENTZBITTEL, Brice GSCHWIND, Dominique RICHARD,  
Absents excusés : Mme Marie-Paule BINDA, MM. Jeremy GERBER (donne pouvoir à Mme  
Nathalie VERRIER), Nicolas HANS, Jean-Louis STANTINA

Délibération 30/2025

**Objet : Préservation d'arbres en faveur de la biodiversité**

Considérant les enjeux écologiques importants présents en forêt de Manspach,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- demande la préservation d'au minimum 4 arbres biologiques vivants/ha sur les parcelles forestières lors des prochains martelages, dans l'objectif de 6 arbres biologiques vivants/ha d'ici 10 ans.
- demande le maintien d'au minimum 2 arbres morts/ha.

Certifié exécutoire

Manspach, le 09.09.2025

Le Maire,  
Daniel DIETMANN

Suivent les signatures au registre

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,  
Daniel DIETMANN